



COMMUNIQUÉ DE PRESSE REGIONAL – NANTES – 21 JUIN 2023

Un partenariat renouvelé entre le CNRS, Nantes Université et Centrale Nantes pour une politique scientifique partagée

- Le CNRS, Nantes Université et Centrale Nantes renouvellent leur convention de partenariat, pour les 6 ans à venir.
- 21 laboratoires de recherche en cotutelles, 9 fédérations de recherche, 4 unités d'appui et de recherche et une équipe mixte de recherche sont concernées. Cela représente plus de 1 300 personnels permanents du CNRS, de Nantes Université et de Centrale Nantes.
- Deux thématiques d'excellence partagées seront particulièrement soutenues : la santé et l'industrie du futur. Les sciences humaines et sociales, les mathématiques, les sciences de la Terre et de l'Univers et les sciences de l'environnement sont également couvertes par cette convention.

Ce 21 juin 2023, Antoine Petit, président-directeur général du CNRS, Carine Bernault, présidente de Nantes Université, et Jean-Baptiste Avrillier, directeur de Centrale Nantes, établissement-membre de Nantes Université, signent une nouvelle convention partenariale. Elle engage, pour les 6 années à venir, les établissements à conduire ensemble une politique scientifique commune au sein des plus de 25 laboratoires partagés.

Avec cette convention, le CNRS et l'établissement expérimental Nantes Université souhaitent renouveler leur partenariat et marquer leur détermination à soutenir particulièrement les thématiques qui correspondent à leurs priorités scientifiques partagées. Ces thématiques, la santé et l'industrie du futur mais aussi les sciences humaines et sociales, les mathématiques, les sciences de la Terre et de l'Univers et les sciences de l'environnement, concernent 21 laboratoires de recherche en cotutelles¹, 9 fédérations de recherche, 4 unités d'appui et de recherche² et une équipe mixte de recherche³.

Au sein de l'axe « santé du futur » de Nantes Université, qui associe essentiellement l'Inserm et le CHU, tous les laboratoires du pôle Santé sont impliqués. De nombreuses collaborations se développent également avec les sciences humaines et sociales d'une part et avec l'ingénierie d'autre part, en impliquant notamment Centrale Nantes. Parmi les thèmes abordés, le site nantais se distingue par ses recherches sur les biothérapies innovantes (thérapie cellulaire, médecine du rejet), sur la médecine de précision (outils épidémiologiques, biologiques, bio-informatiques), ainsi qu'autour de l'oncologie et de la médecine nucléaire, en lien avec les laboratoires d'excellence⁴ Labex IGO - Immunothérapies Grand Ouest - et IRON - Radiopharmaceutiques innovants en oncologie et neurologie, ainsi que le groupement d'intérêt public⁵ Arronax (physique nucléaire, chimie, radiobiologie).



L'axe « industrie du futur » implique la moitié des laboratoires du pôle Sciences et technologies de Nantes Université et les activités de Centrale Nantes et de l'IRT Jules Verne. Il se consacre au développement de technologies avancées de production, dans le domaine des matériaux, de l'énergie durable et du biosourcé, de la robotique industrielle et de l'industrie 4.0, avec des orientations spécifiques vers les énergies marines, les ressources marines et le naval. Ces thématiques rejoignent celles de l'EquipEx+⁶ TIRREX dont le CNRS est partenaire. Dans le domaine du stockage de l'énergie, Nantes Université et le CNRS sont associés au Labex STORE-EX. Les sciences du numérique, au cœur de l'axe « industrie du futur », développent également des recherches en informatique théorique et en apprentissage, et sont impliquées dans le Labex CominLabs.

Transversalement à ces deux axes d'excellence, les partenaires nantais développent avec le CNRS des recherches de premier plan en physique subatomique et radiochimie, en sciences de l'ingénierie avec les technologies associées (composants et systèmes électroniques, hyperfréquences), en chimie, biochimie et biologie, en physique et sciences des procédés et des matériaux, en planétologie et géodynamique. La recherche en mathématiques couvre l'ensemble du spectre de la discipline. Elle se structure notamment au sein du Labex Lebesgue sur le Grand Ouest.

En sciences humaines et sociales, les partenaires développent des recherches en sociologie, linguistique, archéologie, ou en évaluation des politiques publiques. Ces unités sont regroupées au sein des pôles « Humanités » et « Sociétés » de Nantes Université. Les sciences de l'environnement sont orientées vers l'océan, le littoral et le milieu urbain. Elles permettent le développement des approches interdisciplinaires autour d'enjeux comme l'environnement urbain, les ressources et environnements marins, la dynamique et la vulnérabilité des zones côtières.

« Cette nouvelle convention témoigne de notre volonté de développer une recherche fondamentale au service de la société. Ensemble, nous avons défini des priorités scientifiques en santé, pour l'industrie du futur et aussi en sciences humaines et sociales, mathématiques, sciences de la Terre et de l'Univers et sciences de l'environnement. Nous déployons aussi des laboratoires communs avec des industriels, en particulier sur le territoire nantais dont c'est une vraie force. » déclare Antoine Petit, président-directeur général du CNRS.

« Ce contrat va permettre à nos établissements de poursuivre le travail engagé en confortant notre politique scientifique partagée. Il s'enrichit notamment d'engagements mutuels en matière de science ouverte et de développement durable, en parfaite adéquation avec notre volonté de construire une université excellente, durable et ouverte. L'enjeu est ainsi d'agir ensemble en renforçant les actions conduites pour accroître l'impact de la recherche menée dans nos laboratoires. » déclare Carine Bernault, présidente de Nantes Université.

« Nous sommes particulièrement heureux et fiers de ce partenariat renouvelé, fondement d'une dynamique collective qui réaffirme les forces de recherche du territoire sur des axes thématiques différenciants. » rajoute Jean-Baptiste Avrillier, directeur de Centrale Nantes

Les ressources humaines et financières des laboratoires, la mobilité des scientifiques, l'accueil des étudiants mais aussi la science ouverte, les activités partenariales, le développement durable et les questions de parité seront également régies par cette convention. Près de 1 300 personnels permanents du CNRS, de Nantes Université et de son établissement membre Centrale Nantes sont concernés.





De gauche à droite : Carine Bernault, présidente de Nantes Université, Antoine Petit, président-directeur général du CNRS et Jean-Baptiste Avrillier, directeur de Centrale Nantes © CNRS

Notes

¹ Les laboratoires concernés sont : **Chimie et interdisciplinarité : synthèse, analyse, modélisation** (CNRS/Nantes Université), **Institut des matériaux de Nantes Jean Rouxel** (CNRS/Nantes Université), **Unité en sciences biologiques et biotechnologies** (CNRS/Nantes Université), **Centre nantais de sociologie** (CNRS/Nantes Université), **Droit et changement social** (CNRS/Nantes Université), **Laboratoire de linguistique de Nantes** (CNRS/Nantes Université), **Institut de recherche en génie Civil et mécanique** (CNRS/Nantes Université/Centrale Nantes), **Laboratoire de thermique et énergie de Nantes** (CNRS/Nantes Université), **Laboratoire de recherche en hydrodynamique, énergétique et environnement atmosphérique** (CNRS/Centrale Nantes), **Laboratoire de mathématiques Jean Leray** (CNRS/Nantes Université), **Laboratoire de physique subatomique et des technologies associées** (CNRS/ Nantes Université/IMT Atlantique), **Littoral, environnement, télédétection, géomatique** (CNRS/Nantes Université/Université Bretagne Occidentale/Université Rennes 2), **Centre de recherche en archéologie, archéosciences, histoire** (CNRS/Nantes Université/Le Mans Université/Université de Rennes/Université Rennes 2/Ministère de la Culture), **Laboratoire des sciences du numérique à Nantes** (CNRS/Nantes Université/Centrale Nantes), **Centre de recherche en cancérologie et immunologie intégrée Nantes-Angers** (CNRS/Nantes Université/Inserm/Université d'Angers), **Laboratoire de l'institut du thorax** (CNRS/Nantes Université/Inserm), **Ambiances architectures urbanités** (CNRS/Centrale Nantes/Ensa Nantes/Université Grenoble Alpes/Ensa Grenoble), **Espaces et**

sociétés (CNRS/Nantes Université/Institut Agro/Le Mans Université/Université d'Angers/Université Caen Normandie/Université Rennes 2), **Laboratoire de génie des procédés - environnement - agroalimentaire** (CNRS/Nantes Université/Oniris Nantes), **Institut d'électronique et des technologies du numérique** (CNRS/Nantes Université/Centrale Supélec/Insa Rennes/Université de Rennes), **Laboratoire de planétologie et géosciences** (CNRS/Nantes Université/Université d'Angers)

² Les laboratoires concernés sont : **AlgoSolis** (CNRS/Nantes Université), **Biocore** (CNRS/Nantes Université/CHU Nantes/Inserm), **Maison des sciences de l'Homme Ange Guépin** (CNRS/Université d'Angers/Le Mans Université/Nantes Université), **Observatoire des sciences de l'Univers Nantes Atlantique** (CNRS/Université d'Angers/CNAM/IMT Atlantique/Nantes Université/Université Gustave Eiffel)

³ L'unité concernée : **Modulation des réponses immunitaires et inflammatoires** (CNRS/Université d'Angers/Nantes Université/Inserm)

⁴ Le Laboratoire d'excellence est un des instruments du programme d'investissements d'avenir, destiné à soutenir la recherche d'ensemble d'équipes sur une thématique scientifique donnée.

⁵ Un groupement d'intérêt public (GIP) est une structure de fonctionnement légère et de règles de gestion souples. Il peut être constitué entre différents partenaires publics et un ou plusieurs organismes privés et doit avoir un objectif déterminé devant répondre à une mission d'intérêt général à but non lucratif.

⁶ Imaginés par le PIA3, les EquipEx+ ont pour objectif de maintenir l'excellence et le leadership de la recherche française.

Contacts

Presse CNRS | Alexiane Agullo | T +33 2 99 28 68 85 | alexiane.agullo@cnrs.fr
Presse Nantes Université | Faustine Heugues | T +33 02 53 48 73 77 | Faustine.Heugues@univ-nantes.fr
Presse Centrale Nantes | Valérie Chilard | T +33 2 40 37 16 87 | valerie.chilard@ec-nantes.fr

